



N°500  
Entrée le 19.03.2024  
Chambre des Députés  
Déclarée recevable  
Président de la Chambre des Députés  
(s.) Claude Wiseler  
Luxembourg, le 20.03.2024  
Chambre des Députés

**Monsieur Claude Wiseler**  
Président de la  
Chambre des Député.e.s  
Luxembourg

Luxembourg, le 19 mars 2024

Monsieur le Président,

Par la présente, je me permets de poser une question à Madame la **Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale** concernant les maladies sexuellement transmissibles.

Selon une communication récente de l'ECDC (European Center for Disease Prevention and Control), une tendance à l'augmentation des cas de maladies sexuellement transmissibles se manifeste en Europe.

Ainsi, parmi les rapports de l'ECDC disponibles pour 2022, une hausse constante des cas de chlamydias et de gonorrhée diagnostiqués au Luxembourg depuis 2020 est constatée.

Dans ce contexte, je voudrais demander les renseignements suivants à Madame la Ministre :

- 1) **Quelle est l'évolution du nombre de cas de maladies sexuellement transmissibles nouvellement diagnostiqués depuis 2020, pour les MST figurant dans la brochure d'information « Le Guide des Infections Sexuellement Transmissibles 2023 »**
- 2) **Rappelant que le moyen le plus efficace pour se protéger des MST reste l'usage de préservatifs, Madame la Ministre compte-t-elle enfin compléter l'offre en matière de santé sexuelle par la gratuité des préservatifs externes, internes et carrés de latex ?**

François BAUSCH  
Député